



GLOBAL ENVIRONMENT FACILITY
INVESTING IN OUR PLANET

www.theGEF.org

LE QUIZ DU FEM !

Historique – Structure – Politiques

Atelier de Constitution élargie du
FEM

*Douala, Cameroun
5-8 septembre 2016*

Le quiz du FEM !

1) Quand est-ce que le FEM a été créé ?



GLOBAL ENVIRONMENT FACILITY
INVESTING IN OUR PLANET

2) Quel est le document qui régit le FEM ?



Le quiz du FEM !

3) Le FEM a pour but principal de :



GLOBAL ENVIRONMENT FACILITY
INVESTING IN OUR PLANET

4) Combien de pays membres
le FEM compte-t-il ?



5) Combien de groupes de pays membres composent le Conseil du FEM ?



Le quiz du FEM !

6) Le Conseil reçoit des avis de quel(s) organe(s) ?



GLOBAL ENVIRONMENT FACILITY
INVESTING IN OUR PLANET

7) Combien d'Agences du
FEM compte-t-on
actuellement ?



8) Comment le FEM est-il financé ?



9) Qui décide l'allocation des fonds du FEM ?



10) Dans lesquels des domaines ci-après le FEM finance-t-il des projets ?



11) Quels sont les fonds fiduciaires que le FEM administre ?



12) Lesquels des programmes ci-après sont des programmes institutionnels du FEM ?



13) Quelles sont les conventions financées par le FEM dans le domaine d'intervention « substances chimiques et déchets » ?



14) Lequel des domaines d'intervention suivants n'est PAS actuellement couvert par le STAR ?



15) Les allocations au titre du STAR sont fondées sur les notes des pays. Les notes des pays résultent de l'application de laquelle de ces formules ?



16) Quel est le but principal de la
Stratégie FEM-2020



Le quiz du FEM !

17) Un certain pourcentage des ressources provenant de chaque domaine d'intervention couvert par le STAR n'est pas utilisé pour les allocations aux pays. Les fonds correspondants sont appelés :



GLOBAL ENVIRONMENT FACILITY
INVESTING IN OUR PLANET

18) Lequel des éléments ci-après constituait une innovation essentielle du STAR (par rapport au DAR) ?



19) Laquelle des classifications ci-après des types de projet du FEM par montant du financement est correcte ?



20) Un projet de grande envergure (FSP) est approuvé par :



21) Laquelle des exigences ci-après ne s'applique PAS à un projet du FEM ?



22) Quel est l'agent
gouvernemental qui doit
donner son aval pour une
PIF à soumettre au
Secrétariat du FEM ?



23) Quel est le délai maximum entre l'approbation du PIF et l'approbation d'un projet de grande envergure (FSP) par le DG ?



24) Parmi les éléments ci-dessous, quels sont ceux qui devraient figurer dans la lettre d'aval ?



25) Que devraient faire les agents du pays pour s'assurer que le PIF est soumis au Secrétariat du FEM ?



Le quiz du FEM !

26) Au stade du PIF, le montant maximum des frais de gestion pour des projets de grande envergure (FSP) ne devrait pas dépasser :



27) Dans quelles circonstances un projet peut-il être annulé au cours de sa mise en œuvre ?



28) Tous les projets rattachés à un programme-cadre doivent être soumis à l'agrément du DG.



29) Un projet de moyenne envergure (MSP) requiert l'approbation du Conseil.



30) Tous les projets rattachés à un programme-cadre doivent être soumis à l'examen du Conseil.



Le quiz du FEM !

31) Un financement pour la préparation de projet peut être sollicité pour des projets rattachés à un programme-cadre au moyen de la soumission d'une demande de financement PPG.



GLOBAL ENVIRONMENT FACILITY
INVESTING IN OUR PLANET

Le quiz du FEM !

32) Pour un projet de moyenne envergure (MSP), un remboursement de PPG pouvant atteindre 50 000 dollars peut être demandé au moment de la soumission à l'agrément du DG.



GLOBAL ENVIRONMENT FACILITY
INVESTING IN OUR PLANET

33) La stratégie FEM-2020 n'est valable que dans la période FEM-6.



Le quiz du FEM !

34) Les allocations pour frais aux agences pour tout projet d'un montant supérieur a 10 millions de dollars sont de 9 %.



GLOBAL ENVIRONMENT FACILITY
INVESTING IN OUR PLANET

Le quiz du FEM !

35) Un projet annulé peut être soumis à nouveau dans les 5 ans qui suivent pour un projet de grande envergure et dans les 2 ans qui suivent pour un projet de moyenne envergure.



GLOBAL ENVIRONMENT FACILITY
INVESTING IN OUR PLANET

36) Un cofinancement est requis pour les projets de grande envergure (FSP), les projets de moyenne envergure (MSP) et les programmes-cadres.



37) Le Secrétariat n'annule jamais automatiquement des projets.



38) La tenue de consultations avec les parties prenantes aux projets est laissée à la discrétion du point focal technique du FEM.



39) Le ratio de cofinancement requis pour les projets du FEM est de 6 à 1.



40) Le FEM ne dispose pas de mécanisme pour régler les plaintes.



Merci de votre attention !

Des questions ?

Fonds pour l'environnement mondial

1818 H Street, NW, Mail Stop P4-400 - Washington, DC 20433 États-Unis

Tél. : (202) 473-0508 Télécopie : (202) 522-3240/3245

www.thegef.org / secretariat@thegef.org



GLOBAL ENVIRONMENT FACILITY
INVESTING IN OUR PLANET